

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 23 août 2011, à 19 h 30.

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Guy Vincent ouvre la séance et constate le quorum.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Guy Vincent président

Jeannine Barsalou
Philippe Beaudin
Georgette Beauregard Boivin
Patrick Carrier
France Choinière
Marion d'Astou
Luc Gagné
Guy Gaudord
Simon Gnocchini Messier
Michel Landry
Pierre Lavoie
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier
Jacqueline Richard Lemoine
Manon St-Louis
Donald Tétreault
Chantal Vallières Brodeur

Claude Nadeau commissaire parent au primaire
Sylvie Desrochers commissaire parent au secondaire

Étaient absents :

Brigitte Bourgeois
Jean Gratton vice-président
Danny Lamoureux

Sont également présents :

André Messier directeur général
Catherine Larouche directrice générale adjointe
Eric Racine secrétaire général

Assistent également à la séance :

Jimmy Fournier directeur, Service des ressources humaines
Jean Clavey directeur, Service des ressources matérielles
Jean-Luc Denault directeur, Service des ressources financières
Robert Chicoine directeur, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Nicole Massé directrice, Services éducatifs
Jacynthe Boisvert conseillère-cadre

14CC1112-001

1.1 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Desrochers et appuyé par madame Chantal Vallières Brodeur :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les changements suivants :

Les points 3.2 – 4.2 d – 4.2 e – 4.2 l – 4.2 m – 4.2 n et 4.2 o sont reportés et le point 3.3 est retiré.

Adopté à l'unanimité.

1.2 **PROCÈS-VERBAUX**

1.2.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2011**

14CC1112-002

1.2.1.1 **ADOPTION AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

D'ADOPTER, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2011 tel que déposé avec les corrections suivantes :

Adopté à l'unanimité.

1.2.1.2 **SUIVI**

Le directeur général mentionne que les suivis prévus au procès-verbal ont été effectués par les services centraux et en cours de réalisation.

1.2.2 **AJOURNEMENT DU 28 JUIN 2011**

14CC1112-003

1.2.2.1 **ADOPTION AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Il est proposé par madame Sylvie Desrochers et appuyé par monsieur Claude Nadeau :

D'ADOPTER, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'ajournement du 28 juin 2011 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

1.2.2.2 **SUIVI**

Le directeur général mentionne que les suivis prévus au procès-verbal ont été effectués par les services centraux et en cours de réalisation,

2.1 **PAROLE AUX ÉLÈVES**

2.1.1 **RENCONTRE VIRTUELLE AVEC LA PRÉSIDENTE ET LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DES JEUNES**

Monsieur Guy Vincent rappelle au Conseil qu'une activité du Conseil des commissaires jeunes a eu lieu en juin dernier. Étant donné que la présidence jeune de cet événement est retenue à l'extérieur, la rencontre virtuelle ne peut être tenue.

Le directeur général projette donc, un document informatique relatant les réalisations et le déroulement de cette activité.

2.2 **PAROLE AU PUBLIC**

Madame Élise Tougas, parent d'élève de Bedford, veut démontrer par sa présence, l'importance du dossier de la révision des secteurs scolaires de Bedford et Frelighsburg pour la population de Bedford. Selon elle, il serait très dommage et néfaste de trancher du côté de Frelighsburg dans le dossier. La survie des écoles de Bedford en dépend.

Madame Ginette Simard, représentante du Conseil d'établissement de l'école St-Joseph à Notre-Dame-de-Stanbridge et du Conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge, voudrait que les circuits de transport soient adoptés pour permettre à tous les enfants de Notre-Dame-de-Stanbridge de fréquenter l'école du village plutôt que les écoles de Bedford et ainsi préserver la vitalité du village.

3. DIRECTION GÉNÉRALE

14CC1112-004

3.1 PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO – ÉCOLE J.-H.-LECLERC : MOTION DE FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT les efforts investis par Justine Paulhus, Niko Bonnardel et Olivier Jobin dans la réalisation d'une vidéo inspirante;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Claude Nadeau :

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs félicite Justine Paulhus, Niko Bonnardel et Olivier Jobin, élèves à l'école J.-H.-Leclerc, pour leur implication et leur créativité dans la réalisation d'une vidéo portant sur la persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

3.2 SECTEURS SCOLAIRES 2012-2013 – BEDFORD ET FRELISGHBURG

Ce sujet est reporté au 27 septembre 2011.

3.3 OEUVRE D'ART GRANBY : PRÉSENTATION

Ce sujet est retiré.

4. RÉVISIONS DE DÉCISIONS

14CC1112-005

4.1 a) RÉVISION DE DÉCISION # 10-11-002

CONSIDÉRANT les modalités relatives aux demandes de révision de décision concernant un élève, adoptées par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 25 août 2009;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Démarche de traitement d'une demande ou d'une plainte* de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'élève a déposé une demande de révision de cette décision devant le secrétaire général de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un Comité de révision formé de trois commissaires;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision a procédé à l'analyse de la demande de révision et a fait rapport de ses recommandations au Conseil des commissaires le 23 août 2011;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de présenter leurs observations;

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

QUE le Conseil des commissaires confirme la décision prise par le directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire ainsi que du Comité de révision.

POUR : 14

CONTRE : 1

ABSTENTION : 3

Adopté à la majorité.

14CC1112-006

4.1 b) **RÉVISION DE DÉCISION # 10-11-003**

CONSIDÉRANT les modalités relatives aux demandes de révision de décision concernant un élève, adoptées par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 25 août 2009;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Démarche de traitement d'une demande ou d'une plainte* de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'élève a déposé une demande de révision de cette décision devant le secrétaire général de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un Comité de révision formé de trois commissaires;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision a procédé à l'analyse de la demande de révision et a fait rapport de ses recommandations au Conseil des commissaires le 23 août 2011;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de présenter leurs observations;

Il est proposé par monsieur Philippe Beaudin et appuyé par France Choinière :

QUE le Conseil des commissaires confirme la décision prise par le directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire, la direction de l'école St-Bernard, ainsi que du Comité de révision.

POUR : 16

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

Adopté à la majorité.

4.2 **REPRÉSENTATION DES COMMISSAIRES DANS LES COMITÉS ET AUPRÈS DES ORGANISMES : ADOPTION**

14CC1112-007

4.2 a) **COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un Comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves* qui prévoit que deux commissaires doivent siéger sur ce Comité;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et appuyé par madame Jacqueline Richard Lemoine :

DE nommer messieurs Philippe Beaudin et Serge Poirier pour siéger au Comité consultatif de transport pour l'année 2011-2012;

DE nommer monsieur Michel Landry comme substitut, avec les mêmes droits et privilèges.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-008

4.2 b) **COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS ; NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT l'article 9 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit la révision de certaines décisions par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires s'est donné comme modalité de fonctionnement la formation d'un comité de révision de trois membres pour analyser et faire des recommandations au Conseil des commissaires suite à toute demande de révision d'une décision;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Manon St-Louis :

DE nommer mesdames Jeannine Barsalou, Georgette Beauregard Boivin, Brigitte Bourgeois, France Choinière, Marion d'Astou, Marie Claude Noiseux, Jacqueline Richard Lemoine, Manon St-Louis et Chantal Vallières Brodeur et messieurs Philippe Beaudin, Patrick Carrier, Luc Gagné, Guy Gaudord, Simon Gnocchini Messier, Jean Gratton, Danny Lamoureux, Michel Landry, Pierre Lavoie, Serge Poirier, Donald Tétreault et Guy Vincent pour siéger au Comité de révision des décisions pour l'année 2011-2012;

DE maintenir la modalité de la présence de trois commissaires, selon un principe d'alternance, en fonction de leur disponibilité et de la circonscription où est située l'école de l'élève concerné, pour siéger audit Comité sous la coordination du secrétaire général.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-009

4.2 c) **COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT la démarche d'appréciation du rendement du directeur général prévue au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires*;

CONSIDÉRANT que cette démarche comporte la formation d'un Comité d'évaluation;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par madame Sylvie Desrochers et appuyé par monsieur Michel Landry:

DE nommer mesdames Marie Claude Noiseux, Jacqueline Richard Lemoine, Chantal Vallières Brodeur et messieurs Pierre Lavoie, Claude Nadeau, Serge Poirier et Guy Vincent au Comité d'évaluation pour l'année 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

4.2 d) **COMITÉ DE SÉLECTION D'UN CADRE OU D'UN GÉRANT : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

Reporté.

4.2 e) **COMITÉ DE SÉLECTION D'UN PROFESSIONNEL : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

Reporté.

14CC1112-010

4.2 f) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GRICS : NOMINATION**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire peut nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à être représentée auprès de cet organisme;

CONSIDÉRANT les échanges intervenus à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par madame Manon St-Louis et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

DE nommer monsieur André Messier, directeur général, comme délégué officiel à toute assemblée générale régulière ou spéciale 2011-2012 de la Société GRICS avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs;

DE nommer monsieur Robert Chicoine, directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire, à titre de substitut avec les mêmes droits et privilèges.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-011

4.2 g) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY INC. : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT l'assemblée générale et toute autre assemblée de la Société zoologique de Granby Inc. qui se tiendront en 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à être représentée à ces assemblées;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par madame Chantal Vallières Brodeur et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

DE nommer madame Brigitte Bourgeois comme déléguée à toutes assemblées générales et spéciales de la Société zoologique de Granby inc. pour l'année 2011-2012, avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs;

DE nommer madame France Choinière comme substitut, avec les mêmes droits et privilèges.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-012

4.2 h) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES LOISIRS DE GRANBY : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT l'assemblée générale et toute autre assemblée des Loisirs de Granby qui se tiendront en 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à être représentée à ces assemblées;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par madame Marie Claude Noisieux :

DE nommer mesdames Brigitte Bourgeois, France Choinière, Manon St-Louis et monsieur Pierre Lavoie, comme délégués à toutes assemblées générales et spéciales des Loisirs de Granby pour l'année 2011-2012, avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-013

4.2 i) **CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LOISIRS ET SPORTS MONTÉRÉGIE : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT l'assemblée générale et tout autre assemblée de Loisirs et sports Montérégie qui se tiendront en 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à être représentée à ces assemblées;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par monsieur Philippe Beaudin et appuyé par madame Jacqueline Richard Lemoine :

DE nommer monsieur Donald Tétreault comme délégué à toutes assemblées générales et spéciales des Loisirs et Sports Montérégie pour l'année 2011-2012, avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

14CC1112-014

4.2 j) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPORT ÉTUDIANT RICHELIEU : NOMINATION DE COMMISSAIRES ET AUTRES**

CONSIDÉRANT l'assemblée générale et toute autre assemblée de Sport étudiant Richelieu qui se tiendront en 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à être représentée à ces assemblées;

CONSIDÉRANT la désignation de cadres par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 23 août 2011;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

DE nommer madame France Choinière et messieurs Patrick Carrier, Pierre Lavoie, Donald Tétreault, Dominic Martin et Alain Tardif comme délégués à toutes assemblées générales et spéciales de Sport étudiant Richelieu pour l'année 2011-2012, avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Simon Gnocchini Messier quitte à 20 h 16.

14CC1112-015

4.2 k) **COMITÉ DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ET PROJETS AUX PRIX DISTINCTION : NOMINATION DE COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT les différents prix distinction soulignant les contributions particulières au monde de l'éducation;

CONSIDÉRANT que les Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec, catégorie Réalisation et catégorie Innovation pédagogique, ont comme objectif de souligner et mettre en évidence des projets remarquables réalisés par les commissions scolaires membres;

CONSIDÉRANT que des projets réalisés à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs peuvent, par leur qualité, répondre aux critères de sélection;

CONSIDÉRANT que les prix Ordre du Mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec et Partenariat du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie ont comme objectif de souligner la contribution personnelle de citoyens dans le monde de l'éducation;

CONSIDÉRANT que des candidats oeuvrant à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs peuvent, par leur qualité, répondre aux critères de sélection;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs de soumettre des projets et des candidatures aux différents prix distinction;

CONSIDÉRANT la désignation de commissaires par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 22 juin 2010;

Il est proposé par madame Chantal Vallières Brodeur et appuyé par madame Marie Claude Noiseux :

DE former un comité responsable de la sélection des projets qui seront présentés aux Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi que des candidatures qui seront présentées à l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec et aux Prix Partenariat du regroupement des commissions scolaires de la Montérégie;

DE nommer mesdames Georgette Beauregard Boivin, Brigitte Bourgois, Jacqueline Richard Lemoine, messieurs Pierre Lavoie et Guy Vincent pour siéger audit comité de sélection et faire rapport au Conseil des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

4.2 l) **CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT**

Reporté au 27 septembre 2011.

4.2 m) **CONCOURS LITTÉRAIRE EN PARTENEURIAT AVEC LE FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY**

Reporté au 27 septembre 2011.

4.2 n) **GALA PERSÉVÉRANCE**

Reporté au 27 septembre 2011.

4.2 o) **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOFIE : NOMINATION D'UN SUBSTITUT**

Reporté au 27 septembre 2011.

14CC1112-016

4.3 **PROTOCOLE D'ENTENTE : FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-ÉDOUARD DE KNOWLTON ET CSVDC (STATIONNEMENT ÉCOLE ST-ÉDOUARD)**

CONSIDÉRANT les fonctions et pouvoirs dévolus à la Commission scolaire aux termes de la *Loi sur l'instruction publique* et à la Fabrique de la paroisse St-Édouard de Knowlton aux termes du *l'article 26* et de la *Loi sur les fabriques*;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire possède une école sur le territoire de la Municipalité de Knowlton;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire à favoriser des partenariats externes avec les partenaires du territoire;

CONSIDÉRANT le projet de Protocole d'entente en vue d'obtenir l'autorisation d'utilisation des terrains de la fabrique pour faciliter l'accessibilité à l'école St-Édouard;

CONSIDÉRANT les avantages de la Commission scolaire de conclure le Protocole tel que déposé, notamment en lien avec l'objectif 3.1 de son plan stratégique : « Développer et consolider des partenariats internes et externes »;

Il est proposé par madame Marion d'Astou et appuyé par monsieur Serge Poirier :

#36-01-30-001

QUE la Commission scolaire du Val-des-Cerfs accepte de conclure, avec la Fabrique de la paroisse St-Édouard de Knowlton, le Protocole d'entente concernant l'utilisation des terrains, au nom de l'école St-Édouard pour faciliter l'accessibilité à l'établissement;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit Protocole et tout autre document en découlant, au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Simon Gnocchini Messier revient à 20 h 23.

